



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-55798>

Département(s) de publication : **62, 59, 75**

Annonce n° **24-55798**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 23-157793

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) le 07/05/2024

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 13001779100018

**Ville :** BETHUNE CEDEX

**Code postal :** 62408

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 62, 59, 75

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Conseil, assistance et représentation en justice en matière de droit social et de droit de la fonction publique au profit de Voies Navigables de France

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 79110000

**Type de marché :** Services

### Section 4 - Attribution du marché

**Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

Le présent accord-cadre a été notifié à la société ERNST & YOUNG SOCIETE D'AVOCATS (1-2, place des Saisons - Paris La Défense 1 - 92400 Courbevoie) le 6 mai 2024. Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande tel que défini aux articles L. 2125-1-1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 300 000 euros HT sur 4 ans (reconduction comprise). L'accord-cadre est conclu pour une durée de deux (2) ans à compter de sa date de notification au titulaire. Il est ensuite reconductible tacitement une fois pour une durée de deux ans. La durée totale de l'accord-cadre, reconduction comprise, ne pourra excéder quatre (4) ans. Modalités de consultation des documents

de l'accord-cadre : les documents de l'accord-cadre sont communicables (conformément aux avis de la CADA) sur demande écrite à l'adresse suivante : Voies navigables de France - division des achats - 175 rue Ludovic Boutleux CS30820 62408 Béthune cedex. E-mail : [division-achats@vnf.fr](mailto:division-achats@vnf.fr)

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/05/2024**